

PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : JEUDI 28 NOVEMBRE 2013

Année scolaire : 2013-2014
Numéro de séance : 2
Date de transmission de la convocation aux membres : 18 novembre 2013
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy
Secrétaire de séance : Mme BOUET-PRANGÈRE Christiane

Quorum (13 ou 16) :16
Nombre de présents : 22

Ordre du jour

I – Approbation du procès verbal

Approbation du Procès-verbal du 12 novembre 2013

II – Affaires financières

- 1 Budget 2014
- 2 Liste des contrats et conventions 2014
- 3 Actes du CA : - Autorisation de signer marchés, contrats et conventions
- 4 Conventions nouvelles :
 - Interventions Psychologue
 - Théâtre, Compagnie de la Trace
 - Théâtre, Compagnie Ô Kazoo
 - Location logiciel Inforizon, Fondation JAE

III – Vie Pédagogique

- 1 Recrutement Emploi Avenir Professeur

IV - Questions diverses

Annexes [11] documents annexes

1. Budget 2014
2. Liste des contrats et conventions
3. Calendrier Bac EPS
4. Convention psychologue
5. Convention compagnie Théâtrale LA TRACE
6. Convention compagnie Théâtrale ÔKAZOO
7. Convention fondation JAE
8. Convention EFA
9. Voyages et sorties scolaires
10. Recrutement EAP
11. Document DGH

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du 28 novembre 2013

Qualité		Membres de droit			Invités		
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X				
	Proviseur adjoint	Mme ORAVEC Myriam	X			Mme BABIN Delphine	
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X				
	C.P.E.	M. ALBERT Didier	X				
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène			X		
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M. RAMAT Bernard			X		
	Commune siège	Mme PIQUET Lydia			X		
	Commune siège	M. JEAN Yves			X		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE							

		Titulaires			Suppléants				
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane			X	M. SOUCHAUD Jean-François	X		
		M. VIALLEMONTÉIL Jean-Pierre	X						
		Mme JULIEN Anne-Laure	X						
		Mme RUMMEL Elke	X						
		Mme NIEUTIN Gloria	X						
		M. HERMELIN Lionel	X						
		Mme PRANGÈRE Christiane	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme DUCOURET Christelle	X						
		Mme BELIARD Catherine	X						
		M. CHAUMET Sébastien	X						
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme COURTIN Isabelle	X						
		Mme ADRAR Aïcha			X				
		M. LEVESQUE Joël	X						
		Mme BEAUJOUR Fabienne	X						
		Mme BOUCHET NUER Isabelle	X						
	Élèves	M. MUTEL Stéphane	X						
		M. BONNET Julien	X						
		Mlle POUSTYNNIKOFF Lara			X	M. CHASSEVENT Simon	X		
		Mlle PEREIRA Lucie			X	M MESDON Erwan	X		
		M. BLAUDEAU Clément			X	M DENIS Elyot	X		

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé - **R** : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18 h 08

Ordre du jour :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I – Approbation du procès-verbal

- Mme BOUET- PRANGÈRE Christiane demande que soit pris en compte son absence et son remplacement par M. CHAUVET Michel pour le CA du 12 novembre 2013.
- M. MUTEL demande de corriger le décompte du vote concernant le poste « frais de reprographie CPGE ».

Au lieu de : Contre : 2 Pour : 25 et absentions : 3

Il faut lire : Contre : 2 Abstentions : 3 et Pour : 20

Le PV ainsi modifié est adopté à l'unanimité

Vote pour l'approbation du P.V.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

II – Affaires financières

1- Budget 2014 (Document annexe 1)

Monsieur PEYCLI, Gestionnaire, présente le projet de budget pour 2014 dans sa dimension technique. M. PEYCLI explique l'origine des recettes qui permettent l'élaboration du budget et informe des modalités de calcul de subvention de la Région :

70 € / élève du secondaire

100 € / post-bac

65 € / tertiaire

135 € / autres enseignements

Monsieur LEGROS précise que la subvention versée par la Région prend en compte l'effectif, la présence d'un internat, le foncier, les bâtiments : pour 2014 la subvention est en légère progression (+ 1,68 %), ce qui dans le contexte actuel constitue un effort notable.

La construction budgétaire s'effectue à partir des recettes constatées en inscrivant les ressources affectées puis les dépenses incompressibles. Monsieur le Proviseur explique la politique mise en œuvre qui vise à mobiliser le maximum de moyens disponibles vers les activités pédagogiques qui augmentent globalement de 2,28 % et représentent 2,03 % du budget total de l'établissement. Les autres dépenses (restauration, hébergement, viabilisation, chauffage, électricité) sont susceptibles d'optimisation de sorte que les économies réalisées, notamment par une mise en concurrence de la fourniture de gaz, vont permettre d'équilibrer un budget globalement contraint.

Les membres du CA approuvent le projet de budget pour 2014

Vote du projet de budget 2014

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 80

2- Liste des contrats et conventions

Présentation et vote sur la liste des contrats et conventions (Document annexe 2)

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 81

3- Actes

- Autorisation donnée au Chef d'Établissement de signer marchés, contrats et conventions à incidence financière annuelle dans les limites de l'exécution budgétaire 2014

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 82

- Autorisation de proposer à la location un logement actuellement vacant selon une convention tripartite (Région-Lycée-Candidat à la location)

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 83

- La modification du calendrier du bac EPS (Document annexe n° 3) est adoptée à l'unanimité

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 84

4- Contrats et conventions

- Convention intervention avec la psychologue (Document annexe n°4)

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 85

- Convention avec la compagnie Théâtrale LA TRACE (Document annexe n° 5)

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 86

- Convention avec la compagnie théâtrale ÔKAZOO (Document annexe n°6)

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 87

- Convention avec la fondation JAE (Demandé par les COP) (Document annexe n° 7)

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 88

- Convention pour location de la salle polyvalente à titre gracieux le 15 février 2014 au bénéfice de l'association « Enfance et Famille d'Adoption » (Document annexe n° 8)
Aucune incidence sur le service des personnels de la Région

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 89

5- Voyages et sorties scolaires (Document annexe n° 9)

Présenté par Mme DEVEZEAU et M. LUNEAU, professeurs d'Histoire géographie pour assister à la projection suivie d'un débat du film : « La Séparation » (sur la loi de séparation des Églises et de l'État).

Participation des familles : 1,50 € par élève pour frais de transport, concerne les classes de 1^{ère} ES1 et 1^{ère} ES4 ainsi que les classes de TS4 et TS5. Cette sortie aura lieu le jeudi 12 décembre 2013.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 90

III- Vie Pédagogique

- Autorisation de recruter des « emplois d'avenir professeur » (Document annexe n° 10)
M. LEGROS précise que, 4 collègues (Espagnol, Maths, Histoire-Géo, SVT) sont pressentis soit par lui, soit par leur IPR, pour être tuteurs dans ce dispositif.

Après une interruption de séance demandée par les représentants des personnels enseignants, l'autorisation de recruter des « emplois d'avenir professeur » est accordée.

Vote

Contre : 0 Abstentions : 12 Pour : 10

Acte administratif n° 91

V – Questions diverses

- 1- Demande concernant la réparation du système de lavage de la grosse plonge à la restauration: le financement sera demandé au fonds commun du service d'hébergement. Le cofinancement est prévu en investissement dans le budget 2014. Un conseil technique a été demandé au technicien Région sur le choix du matériel de remplacement.
- 2- Où en est le projet de nouvelle restauration? - les travaux débiteront ils en janvier 2014 ?
Monsieur Le Proviseur répond que le projet suit son cours ; le « programmiste » poursuit son travail de consultation, des réunions sont régulièrement organisées. Pour répondre à la question posée les travaux ne commenceront pas en janvier 2014.
- 3- Question des enseignants sur le bilan comparé entre les prévisions de la DGH et la réalité à la rentrée 2013.
Voir document fourni en séance (Document annexe n° 11)
- 4- Conventions avec l'Université. Ce sera obligatoire en 2015, d'ici là, il conviendra de s'approprier le texte régissant cette obligation.
- 5- Question des élèves de CPGE proposant une augmentation du montant de leur cotisation pour frais de reprographie, afin de pouvoir réaliser des impressions, (deux photocopieurs du bâtiment B à leur disposition, dont l'un appartient à une association d'étudiants, sont l'un en panne et l'autre non fonctionnel).
Monsieur le proviseur propose que cette question soit traitée avec les représentants des étudiants et les CPE. Toutefois l'information est donnée (redonnée : cf CA du 4 avril 2013) concernant la présence d'un photocopieur/imprimante/scanner installé au CDI à disposition libre pour tous les usagers du lycée.
- 6- Question des parents sur les évaluations en langues vivantes: « Comment faire plus en diminuant les moyens » ? « Des moyens supplémentaires ont-ils été accordés pour préparer les élèves à cette épreuve nouvelle et supplémentaire? »
Réponse de Monsieur Legros : Les nouvelles épreuves en langue vivante font partie intégrante des modalités d'examen du baccalauréat et sont organisées dans chaque établissement selon les directives nationales. Les

professeurs sont mobilisés à hauteur des responsabilités qui leur incombent, l'établissement met à leur disposition les moyens nécessaires.

7- Question des parents sur l'utilisation des Smartphones en classes ?

« Les représentants des parents d'élèves se plaignent de l'utilisation des smartphones en cours et demandent comment faire limiter la triche qui en résulte »

Monsieur Le Proviseur précise que cette interdiction est inscrite au règlement intérieur du lycée Camille Guérin et rappelle que les enseignants s'y conforment.

La séance est levée à 20H10

Le Président
J.-G. LEGROS

La Secrétaire
C. BOUET- PRANGÈRE